



Comment ça va...pas ??? (Numéro 1)

Suite à toutes vos remontées illustrant le climat qui règne dans l'entreprise, vos élus et représentants du CSE ont souhaité alerter une fois de plus la Direction :

Déclaration des élus CSE :

Après plusieurs alertes sur la détérioration du climat social dans l'entreprise, nous constatons malheureusement que celles-ci restent ignorées par la Direction.

Nos collègues nous font part au quotidien :

- ⇒ De la surcharge de travail et de la forte pression commerciale.
- ⇒ De la multiplication des indicateurs de contrôle et des priorités commerciales, (flicage et injonctions).
- ⇒ D'un rythme de changement avec des accompagnements insuffisants, des outils inefficaces et des processus déployés en mode dégradé.
- ⇒ Des réorganisations conduites à la hussarde et mises en œuvre prématurément.
- ⇒ De l'absentéisme (formations, arrêts de travail, postes vacants) et des nombreux départs à l'initiative des salariés ou de la Direction.
- ⇒ D'un mode de management organisé par la Direction engendrant la culpabilisation des salariés.
- ⇒ De l'absence de reconnaissance de l'engagement sans faille des salariés y compris financièrement.
- ⇒ De l'indignité et la brutalité du traitement de certaines situations individuelles.
- ⇒ Des risques psycho-sociaux : notre constat rejoint celui du médecin de la MSA sur le nombre croissant de burn-out et l'appréhension des salariés à revenir sur leur poste.

Aujourd'hui la situation n'est plus tenable pour les salariés. Ils ne se reconnaissent plus dans leur entreprise et la défiance envers la Direction est de plus en plus grande et ressentie par tous, employés, techniciens et cadres. Ils ne comprennent plus le sens et ressentent un mal-être profond.

Devant l'inutilité des alertes répétées, l'ensemble des élus prend la décision de quitter la séance et d'en informer les salariés ainsi que le Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

A Ploufragan, le 22/03/2022

Les élus du CSE

Afin de définir la suite de notre action nous vous invitons à vous exprimer sur vos attentes et difficultés au quotidien et vos propositions d'amélioration à court et moyen terme, actions à mettre en œuvre, à l'adresse suivante :

intersyndicaleca22@gmail.com